



**Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'AD3E
(Association pour le Développement d'Épreuves Éducatives sur l'Éco-mobilité)**

**ENS Cachan
61, Avenue du Président Wilson
94235 Cachan Cedex**

Le 20 novembre 2013, à 14h15, les membres de l'AD3E se sont réunis au siège social en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents. Pour les pouvoirs, le nom du mandataire est indiqué. Cette liste figure en annexe du présent procès-verbal (annexe 1).

L'Assemblée Générale est présidée par Jean-Paul CHASSAING, président de l'association, assisté de Annick ANTOINE, trésorière de l'association et de Jean-Luc TROCHET, secrétaire général de l'association qui assure le secrétariat de la séance.

La lecture des listes d'émargement fait apparaître :

- bénévoles : 8 présents + 49 pouvoirs
- équipes participantes : 1 présent + 26 pouvoirs
- partenaires : 1 présent + 6 pouvoirs.

91 adhérents de l'association sont présents ou représentés.

Au 20 novembre 2013, le nombre d'adhérents ayant réglé leur cotisation est établi à :

- bénévoles : 77
 - équipes participantes : 68
 - partenaires : 7 (dont 6 membres de droit)
- soit 152 membres.

L'article 18 du règlement de l'association indique :

« Les décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire sont prises à la majorité des membres présents et représentés. »

En conséquence, l'assemblée générale de l'AD3E peut valablement délibérer.

L'ordre du jour est rappelé par le Président :

- 1 - Comptes de l'année civile 2012
- 2 - Bilan du Challenge EducEco 2013
- 3 - Bilan financier de l'AD3E 2013
- 4 - Conseil d'Administration et bureau de l'AD3E
- 5 - Inscriptions des équipes
- 6 - Evolution du Challenge EducEco
- 7 - Ressources prévisionnelles pour l'exercice 2014
- 8 - Questions diverses

1 - Comptes de l'année civile 2012

Annick ANTOINE, trésorière, présente le compte financier de l'année civile 2012.

Il est à noter que les recettes sont stables depuis le début de l'activité de l'AD3E.

Les subventions des institutions (Conseil Général du Gers et Région Midi Pyrénées) représentent environ 10% de l'ensemble.

L'assemblée générale adopte à l'unanimité le compte financier de l'année 2012.

2 - Bilan du Challenge EducEco 2013

2.1 - Intérêt pour une compétition en Centre ville :

L'assemblée Générale 2012 avait donné mandat au bureau de l'AD3E de rendre opérationnel le déroulement du Challenge EducEco 2013 en ville.

C'est la ville de Colomiers (communauté urbaine Toulouse Métropole) qui a répondu favorablement.

Le Challenge EducEco 2013 s'est déroulé les 9, 10 et 11 mai. Durant ces 3 jours, le boulevard Emile Calvet a été fermé à la circulation urbaine pour être utilisé comme parcours urbain pour les concurrents. La place de la mairie Alex Raymond a été aménagée pour accueillir le village des équipes. (plan en annexe 3).

Le challenge EducEco 2013 a accueilli 68 équipes.

2.2 - Retour des équipes, des bénévoles et des partenaires suite au déroulement du Challenge 2013

- sur 170 correspondants sollicités, environ 1/3 a répondu soit 350 points de retour d'observation analysés. (annexe 4)

- ambiance : très bonne ambiance générale

→ *organiser un prix convivialité*

- village EducEco au cœur de la ville : la présence du public : un vrai plébiscite

→ *proposition d'animations en direction du public (adultes et enfants) exposition, village partenaires, animation nocturne*

- circuit urbain : très bonne perception des participants

→ *sécurisation nocturne du circuit à revoir*

- remise des prix : organisation en 2 temps à maintenir (prix spéciaux vendredi soir, prix performances samedi après-midi)

→ *exiger la présence des véhicules primés, améliorer la visibilité des partenaires*

- restauration, camping, hébergement : bonne appréciation des bénévoles

→ *préciser les consignes de vie au camping pour les équipes*

- médias : écho médiatique important (télévisions nationales, radios, presse régionale)

- communication :

→ *améliorer la communication entre les différents pôles et renforcer les moyens matériels (puissance sono, liaison entre village et circuit urbain)*

- organisation AD3E : un satisfecit

3 - Bilan financier de l'AD3E 2013

- Bilan comptable AD3E de l'exercice 2013 (au 20 novembre 2013)

Cette première approche du bilan 2013 fait apparaître un résultat de l'exercice 2013 négatif de 15 568,25 EUR.

- La présentation par poste montre que l'organisation du Challenge absorbe 95% du budget. L'AD3E ne dispose donc que des 5% restants pour son fonctionnement propre.

- Comme pour 2012, les subventions des institutions (conseil régional Midi Pyrénées et communauté urbaine Toulouse Métropole) ne représentent que 5% du total.

- La situation financière au 20 novembre montre un solde positif de 12 476,90 EUR. (à rapprocher de la somme d'environ 28 000 EUR disponible à la même époque en 2012).

- Mise en valeur des apports pour l'organisation du Challenge 2013 à Colomiers

- la valorisation financière de la participation de la mairie de Colomiers est évaluée à 46 900 EUR (locaux pour organisation et hébergement, sonorisation/communication village, infrastructures sécurisation, sanitaires, salaires ressources humaines).

- la valorisation de Renault, direction régionale Midi Pyrénées est évaluée à 2 600 EUR (prêt de véhicules électriques, arche de communication).

- la valorisation de DMS est évaluée à 2 400 EUR (simulateur de conduite pour le public, participation à l'accueil, prêt de segways pour le public).

- AD3E a pour sa part financé l'évènement à hauteur de 98 327 EUR.

Le coût global du challenge EducEco 2013 est de l'ordre de 150 000 EUR.

L'examen du fonctionnement de l'AD3E et du bilan de l'organisation du Challenge EducEco 2013 conduit aux observations suivantes :

- l'organisation du Challenge en milieu urbain est un succès

- l'AD3E n'a pas augmenté son cercle de partenaires, il manque en particulier quelques partenaires économiques majeurs de la Région Midi Pyrénées

- les subventions des institutions ne sont pas à la hauteur des attentes

- les fonds de réserve de l'AD3E à hauteur de 12 000 EUR ont fondu de 15 000 EUR par rapport à 2012.

Il convient de trouver des ressources supplémentaires pour assurer la pérennité du Challenge (voir point 7).

4 – Conseil d'administration et bureau de l'AD3E

Le président fait remarquer que plusieurs membres du bureau et administrateurs n'ont pas souhaité continuer à être associés aux travaux de l'AD3E. Il fait appel aux adhérents pour soutenir l'action de l'association en participant au Conseil d'Administration de l'AE3E.



Membres actuels :

- ANTOINE Annick
- CHASSAING Jean-Paul
- GAUGUIN Bernard
- MAINDRU Philippe
- ROUCAN Alain
- ROYANNAIS Bernard
- TROCHET Jean-Luc

Ces membres actuels remettent en jeu leur candidature.

Nouveaux candidats :

- CHAOU Fernand
- DARQUIER Nicole
- FERRE Benjamin
- LEFORT Patrick
- MICHEL René
- PHILIPPINI Fulvio
- RUBAUD Marc

L'assemblée Générale vote à l'unanimité pour chacun des membres (anciens membres qui remettent en jeu leur candidature et nouveaux candidats).

Les membres du Conseil d'Administration de l'AD3E désignent à l'unanimité :

- ANTOINE Annick comme Trésorière du bureau
- CHAOU Fernand comme membre du bureau
- CHASSAING Jean-Paul comme Président du bureau
- DARQUIER Nicole comme membre du bureau
- ROUCAN Alain comme membre du bureau
- RUBAUD Marc comme membre du bureau
- TROCHET Jean-Luc comme Secrétaire Général du bureau

Liste officielle des membres du Conseil d'Administration et du bureau de l'AD3E à la suite de l'élection du 20 novembre 2013 lors de l'Assemblée Générale qui s'est déroulée à l'ENS de Cachan :

- **ANTOINE Annick (Trésorière)**
- **CHAOU Fernand (membre du bureau)**
- **CHASSAING Jean-Paul (Président)**
- **DARQUIER Nicole (membre du bureau)**
- **FERRE Benjamin**
- **GAUGUIN Bernard**
- **LEFORT Patrick**
- **MAINDRU Philippe**
- **MICHEL René**
- **PHILIPPINI Fulvio**
- **RUBAUD Marc (membre du bureau)**
- **ROUCAN Alain (membre du bureau)**
- **ROYANNAIS Bernard**
- **TROCHET Jean-Luc (Secrétaire Général)**

5 – Inscriptions des équipes

Les frais engagés pour l'accueil des participants et de leur véhicule dans les stands du village des équipes est lié au nombre d'équipes (et non forfaitaire comme sur le circuit automobile de Nogaro). Quelques stands affectés à des équipes inscrites qui n'ont pas participé au Challenge ont été inoccupés.

Pour engager au plus juste la dépense auprès du prestataire qui assure le montage du village, une condition complémentaire à destination des équipes au moment de l'inscription est proposée :

« Un chèque de 300 EUR est demandé à l'inscription de chaque équipe (1 chèque par véhicule) en tant que dépôt de garantie concernant le stand du village des équipes mis à disposition. Ce chèque sera rendu à la fin du Challenge EducEco.

Les équipes ont la possibilité de se dédire au plus tard 3 semaines avant le premier jour du déroulement du Challenge, auquel cas le chèque de dépôt de garantie leur sera rendu.»

L'Assemblée Générale de l'AD3E adopte cette disposition à l'unanimité.

Cette disposition ne remet pas en cause l'obligation pour les équipes d'adhérer à l'AD3E. Elle est indépendante des dépôts de garantie demandé au moment des formalités d'accueil concernant les joulemètres, les stands et les transpondeurs.

6 – Evolution du Challenge EducEco

Il existe actuellement des courses solaires qui s'adressent à des véhicules un peu différents de ceux du Challenge EducEco, notamment au Maroc où l'AD3E s'est rendue à la demande des organisateurs de la compétition MOROCCAN SOLAR RACE.

Une épreuve de ce type pourrait peut-être compléter le Challenge EducEco (AUCH COLOMIERS par exemple).

Comment faire évoluer le groupe Ecocitadin ? Pourrait-on envisager un groupe complémentaire sur la base des quadricycles ?

Les quadricycles légers :

Selon la législation en vigueur, le poids à vide d'un quadricycle léger à moteur ne dépasse pas 350 kg, sa vitesse maximum est inférieure ou égale à 45 km/h et sa puissance maximum est inférieure ou égale à 4kW (5,6 CV).

Les quadricycles légers sont assimilés à des cyclomoteurs et peuvent être conduits avec ou sans permis selon la législation en vigueur dans les différents pays européens.

Les quadricycles lourds :

Réglementairement, la masse à vide des quadricycles lourds à moteur est limitée à 400 kg pour les véhicules destinés au transport de personnes et à 550 kg pour ceux destinés au transport de marchandise. Le moteur développe une puissance maximale de 15 kW (environ 20 CV). Ils sont apparentés aux tricycles et aux motocycles.

7 – Ressources prévisionnelles pour l'exercice 2014

Institutions : 3 en 2013

Région MIDI-PYRÉNÉES

Communauté Urbaine TOULOUSE MÉTROPOLE

Mairie de COLOMIERS

Cercle de nos partenaires professionnels

Chauvin Arnoux
Crédit Mutuel
MathWorks
EXXOTEST
SIEMENS
AVERE
DMS
ECODIME
RENAULT Toulouse

Démarches engagées par le bureau de l'AD3E :

Projet de rapprochement avec la FFSA et avec les organisateurs de Course en Cours.

Réponse à l'appel à Projet de l'ANRU (Investissements d'avenir lancé par l'État).

Orientation de l'appel à projet :

Le développement de la culture scientifique, technique et industrielle constitue aujourd'hui en France un enjeu économique et social important au regard de la compétition mondiale dans ce domaine. Actuellement, le constat dressé sur le territoire fait état d'une relative désaffection des élèves pour les filières scientifiques et techniques et d'un manque de valorisation des métiers industriels et techniques. Face à cela, il s'agit de permettre aux jeunes, de toutes conditions sociales et de tous âges, d'aiguiser et de satisfaire davantage leur curiosité scientifique en facilitant l'accès, la diffusion et la compréhension aux sciences et aux enjeux qui leur sont liés.

Objectifs :

- Permettre l'évolution de l'enseignement des sciences par la création et la diffusion d'actions et d'outils pédagogiques à destination du corps enseignant, et par cet intermédiaire, des jeunes et de leurs familles ;
- Faire émerger des initiatives à l'échelle locale, régionale et nationale destinées à la diffusion de la culture des sciences ;
- Susciter des actions éducatives menées en faveur de l'égalité des chances.

Les statuts de l'AD3E sont en cohérence avec les objectifs des Investissements d'avenir. Pour construire le projet, l'AD3E propose de développer les aspects formation et diffusion de la culture technique. Les équipes des différents établissements qui participent au Challenge constituent des ressources réparties sur tout le territoire.

L'idée est la suivante :

- faire un appel auprès des établissements pour susciter de nouveaux projets de véhicules
- choisir de nouveaux établissements répartis entre Collèges, Lycées, Bac+2, Bac +5
- constituer un réseau d'établissements ressource pour venir en appui. La mission de ces établissements étant d'apporter un soutien matériel, d'assistance et de formation en direction des enseignants et des élèves/étudiants des nouveaux projets. L'AD3E

constituant la tête de réseau de ces établissements ressource.

Dans l'hypothèse où la subvention serait accordée, elle pourrait permettre de doubler le budget de l'AD3E. Dans ces conditions, ¼ du budget serait consacré à l'aspect assistance matérielle/formation. On peut imaginer qu'un investissement de 8 000 EUR pourrait permettre de financer le projet du nouvel établissement et l'appui de l'établissement ressource.

L'aspect formation revêt une importance particulière : cette formation sera destinée d'une part aux enseignants, d'autre part et dans une grande mesure aux élèves/étudiants pour lesquels elle devra être à la fois professionnelle et qualifiante.

On peut également envisager que des éléments de cette formation puissent être mutualisés.

Si l'AD3E apporte la preuve de son implication dans des formations qualifiantes professionnelles, elle a la possibilité de demander une habilitation à percevoir la Taxe d'Apprentissage. Des démarches en ce sens sont initiées avec le Rectorat de Toulouse.

L'assemblée générale de l'AD3E, à l'unanimité, donne mission au bureau pour soutenir le dossier de candidature en réponse à l'appel à Projet de l'ANRU.

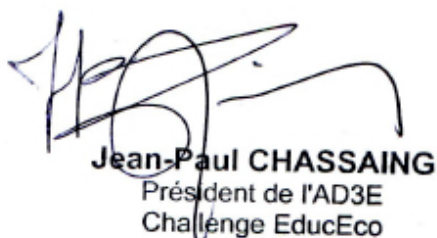
L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 18h.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Cachan, le 20 novembre 2013

Le Président de séance
Jean-Paul CHASSAING

Le Secrétaire de séance
Jean-Luc TROCHET

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JP Chassaing'. Below the signature, the text 'Jean-Paul CHASSAING' is printed in bold, followed by 'Président de l'AD3E' and 'Challenge EducEco' in a smaller font.

Jean-Paul CHASSAING
Président de l'AD3E
Challenge EducEco

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'JL Trochet'. Below the signature, the text 'Jean-Luc TROCHET' is printed in bold.